



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Avec-l-EPR-a-Flamanville-en>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°30 > **Avec l'EPR à Flamanville, en reprendra-t-on pour soixante ans ?**

1er mars 2006

Avec l'EPR à Flamanville, en reprendra-t-on pour soixante ans ?

L'EPR traduit la volonté de l'industrie nucléaire française de relancer le nucléaire au niveau mondial. Pour soutenir les actions d'opposition au niveau local, il faudra être nombreux les 15 et 16 avril à Cherbourg.

Areva a réussi à imposer au gouvernement le projet de réacteur nucléaire EPR, dit "européen" (1). Pourtant, on savait le lobby nucléaire partagé. Au sein même du cartel Areva et de la direction du Commissariat à l'énergie atomique, certains estimaient qu'il n'y a pas urgence, la production d'électricité nucléaire étant en surcapacité. Pour relancer le nucléaire en France et en Europe, ces derniers préféraient, en attendant une très hypothétique fusion avec d'autres pays nucléarisés, privilégier la recherche d'un nouveau type de réacteur. Idéalement, celui-ci serait :

- non ou peu producteur de déchets : de tout le cycle du nucléaire, la question des déchets est le point que les populations jugent le plus inacceptable ;
- non-plutonigène, pour limiter la prolifération de l'arme nucléaire qu'entraîne la vente du nucléaire civil à l'étranger ; cela suppose d'utiliser un autre combustible que l'uranium enrichi ;
- plus petit, moins coûteux et donc plus vendable dans les pays émergents.

Mais ce nouveau type de réacteur pourrait difficilement être opérationnel avant 2030.

EDF même privilégie l'allongement de la durée de vie des réacteurs existants de 30 à 45, voire 60 ans, n'obtenant, pour l'instant, que 40 ans de répit.

En effet, EDF (Energie, Dette, France), aurait préféré ne pas avoir à investir :

- son endettement varie, selon les audits, entre 35 et 41 milliards d'euros. Il est dû en majeure partie aux investissements non remboursés des années 70, et partiellement à l'achat de 31 sociétés privées à l'étranger (Brésil et Argentine, en crise). Des syndicats d'EDF affirment que l'argent qui avait été mis de côté pour le démantèlement aurait servi à ces achats. Pour sa part, la Cour des comptes a précisé que les coûts du démantèlement et des déchets ont été sous-estimés.

- EDF doit faire face aux difficultés du changement de statut de l'entreprise, mais non à celui des personnels en place, ce qui l'oblige à mettre 9 milliards d'euros en réserve pour les retraites.

- le coût de l'EPR atteint 3 milliards d'euros, à condition qu'il s'agisse de lancer une série de dix réacteurs ; il sera certainement plus élevé si ce réacteur reste unique (2).

Au bas mot, endettement et engagements représentent un trou d'environ 50 milliards d'euros ! Certes, EDF espérait l'entrée d'investisseurs privés dans le capital de l'entreprise d'Etat. La privatisation partielle au niveau de 15%, bien que prévue jusqu'à 30%, a suscité un certain engouement populaire, notamment de la part des agents EDF. Cela a compensé le peu d'enthousiasme des investisseurs institutionnels : ces derniers, mieux informés sans doute, connaissent les difficultés de l'entreprise ! D'ailleurs, peu après leur mise en vente, les actions ont baissé ; de plus, 6000 agents partant à la retraite ne seront pas remplacés. EDF espère voir les entreprises s'engager dans la construction de l'EPR et notamment ENEL (électricien italien). Celle-ci, depuis le référendum italien de 1988, n'a pas le droit de construire des centrales nucléaires, mais elle se montre intéressée par l'électricité nucléaire de la vallée du Rhône. A quelles conditions sera soumis l'achat de l'électricité produite ? Evidemment, ces entreprises ne prendront en charge ni assurances en cas d'accident, ni démantèlement, ni gestion des déchets : le contribuable continuera de payer pour le consommateur industriel. Il n'y a pas, en l'occurrence, opposition mais connivence entre le capitalisme d'Etat, encore majoritaire à EDF (qui n'a que faire de la vérité des prix de vente et des coûts de production), et le capitalisme privé.

Le secteur commercial d'Areva (Cogema-Framatome) l'a emporté sur son secteur recherche. Mais n'est-ce pas reculer pour mieux sauter ?



L'EPR répond-il à une nécessité nationale ?

En l'état, sans remettre en cause le modèle de consommation actuel, la production d'électricité au niveau national pose deux problèmes :

1. En "base" (c'est-à-dire en fonctionnement régulier), la France produit trop d'électricité et la revend à perte aux pays voisins. Cela représente 15% de la production, soit environ 12 réacteurs. Or, c'est le nucléaire qui est utilisé pour la base, car sa manipulation lourde ne permet pas de répondre aux "pointes".

2. Lors des "pointes" (les pics de consommation irréguliers) dues au chauffage électrique, il faut faire appel aux pays voisins par des contrats temporaires, fort coûteux, dits "à bien plaisir". Les pointes sont fournies par des centrales thermiques classiques, productrices de gaz à effet de serre (environ 7% de la consommation) et des renouvelables, hydrauliques (environ 13%) et éolien (encore très marginal).

L'EPR ne va donc pas résoudre le problème, mais au contraire accroître le déséquilibre actuel de la consommation.

L'EPR répondrait-il alors à un besoin régional ?

Installer l'EPR à Flamanville ne correspond à aucune notion de nécessité ou d'efficacité énergétique.

La Basse-Normandie consomme un peu plus du tiers de la production de Flamanville 1 et 2. Des couloirs de lignes THT 400 000 volts, vers Caen et Rennes, alimentent l'Île-de-France et la Bretagne. Avec un réacteur de 1650 mégawatts de plus, il faut acheminer l'énergie vers les Pays-de-la-Loire et

la Bretagne par un nouveau couloir de lignes (180 à 230 millions d'euros selon RTE, Réseau de transport d'électricité, et peut-être 30 à 50% de plus), soit vers les Quintes (entre Laval et le Mans), soit vers Domloup (près de Rennes), soit encore entre les deux (vers Vitré) : 150, 200, 300 km de plus.

La distance moyenne entre les lieux de consommation et les lieux de production est de 80 km en France.

Selon RTE, en 2001, les pertes sur le réseau français THT s'élevaient à 3%, selon les saisons et la distance. À 5,5% selon Photeus en 2003 ; selon EDF (dossier du maître d'ouvrage), elles oscillent entre 5,8% et 6,7%. En clair, ces pertes se situent entre la production d'un réacteur 900 mégawatts, type Gravelines, et celle de trois réacteurs 1300 mégawatts, type Flamanville.

En effet, la Bretagne ne répond à ses propres besoins qu'à hauteur de 5 % (dont 75% proviennent de la marémotrice de la Rance), mais la CGT-Energie Bretagne reconnaissait elle-même en 2003 qu'il vaut mieux produire au plus près des lieux de consommation ; voici les solutions qu'elle propose : des éoliennes, à condition qu'elles soient acceptées par la population, et des centrales à gaz en cogénération (chaleur et électricité) vers Lorient ou Saint-Brieuc. Sa principale crainte : la fermeture de la centrale thermique de Cordemais, près de Nantes.

Des solutions alternatives existent :

1. Sortir du gigantisme et du centralisme.
2. Privilégier l'efficacité énergétique et les économies d'énergie.
3. Produire, sans nucléaire, au plus près du consommateur.
4. Faire participer les personnes concernées aux choix énergétiques, au contrôle ou à la gestion du fonctionnement des outils de production.



Une nécessité européenne et internationale ?

Il n'y a jamais eu de véritable et unique politique européenne en matière d'énergie, même si Euratom, l'un des tout premiers traités, visait à promouvoir l'énergie nucléaire civile. L'Union européenne, dans sa volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre, a plus misé sur le développement des énergies renouvelables en visant un engagement de produire ainsi 22% de l'électricité en 2010. La France s'est engagée à atteindre un taux de 21 %. Elle atteignait 14,5% au moment de la signature et, du fait des blocages sur l'éolien et du début de retrait sur quelques barrages, elle est retombée à 14, puis 13,5 %. Les objectifs qu'elle a validés ne seront donc pas atteints. Le gros effort européen vers le nucléaire porte plutôt sur le programme de recherche et sur la construction d'ITER à Cadarache, ainsi que sur la fusion, très hypothétique, d'ici 50 ou 100 ans.

Du fait, d'une part, du passage historique du nucléaire militaire au nucléaire civil et de la possibilité inverse, et d'autre part de l'absence de réelle politique européenne de défense avec ou sans nucléaire, chaque nation a sa propre politique énergétique. Certaines se sont dotées de l'électronucléaire (la France en étant la championne), mais d'autres non (Danemark, Autriche, Portugal, Grèce, Irlande, Luxembourg) ; certaines ont décidé d'en sortir, que ce soit par référendum (Suède, Italie), par décision gouvernementale et parlementaire (Allemagne en 23 ans, Belgique en 25 ans, Espagne en 10 ans) ou par la force des choses (Grande-Bretagne, en fin de vie des centrales). L'intervention de l'Union européenne s'exerce surtout sur la sécurité, les rejets, les normes

maximales d'exposition des travailleurs et des populations aux radiations.

Mais

La pieuvre Areva veut étendre ses tentacules à l'Europe et au monde

Le choix de l'EPR par la France est en fait une décision commerciale. Pour vendre à l'étranger, il fallait une vitrine française. Pour l'instant, la seule acheteuse est la Finlande, dont une partie des installations nucléaires sera fournie par Mitsubishi.

Areva espère toujours vendre en Chine, en Corée du Sud, en Inde, au Brésil de Lula et même aux USA ; elle vient de pénétrer dans ce dernier pays par la construction d'une usine de MOX à partir de plutonium militaire, mais se heurte à la concurrence de Westinghouse sur le marché des centrales. Elle mise idéologiquement sur la crise du pétrole et la nécessité de réduire l'effet de serre pour relancer la machine nucléaire au sein de l'Union européenne, faire revenir en arrière l'Italie et la Suède et remettre en cause les politiques allemande et belge. Blair vient d'évoquer la possibilité de relancer la construction de centrales nucléaires en Grande-Bretagne, où EDF s'est implantée.

Pour l'instant, la pieuvre se concentre dans le "bunker" nucléaire français et lance plus que jamais ses tentacules à l'extérieur grâce aux transports transfrontaliers d'électricité (3). L'EPR à Flamanville n'a pas pour fonction première de satisfaire les besoins en électricité du grand Ouest ou de la nation mais, dans la presque île au nucléaire, de construire une vitrine commerciale pour la relance extérieure de l'industrie.

Si la stratégie d'Areva aboutit, on en reprend pour 60 ans, et même beaucoup plus avec les déchets.

et cherche à passer en force

Les commissions particulières des débats publics "EPR à Flamanville 3" et "ligne à très haute tension Cotentin-Maine", quelle que soit la volonté de leurs membres, se heurtent au problème de la compatibilité du nucléaire avec la démocratie.

Après avoir participé à la rédaction des cahiers d'acteurs, de nombreuses associations, en tant que telles, ont refusé de débattre et certaines ont manifesté leur opposition à l'extérieur des lieux des réunions officielles. D'autres ont pratiqué la valse-hésitation : dedans, dehors, dedans

1. Le gouvernement et les deux assemblées ont décidé de l'implantation d'un réacteur nucléaire EPR avant même l'organisation du "débat public" chargé, selon la loi Barnier de 1995, d'établir l'état de la controverse avant que les élus ne tranchent. On décide d'abord, on discute ensuite : est-ce là une procédure démocratique ?
2. Le gouvernement a obligé la CPDP-EPR à censurer six lignes du cahier d'acteurs du réseau "Sortir du Nucléaire", qui abordait la question des risques de crash d'un avion-suicide sur un réacteur EPR traité dans un document classé "secret-défense". Où est la transparence en la matière ?
3. Les appels d'offre internationaux pour les travaux de centrale ont été lancés avant même les enquêtes et débats publics. Seules les apparences sont démocratiques : le nucléaire veut passer en force avant que ne commencent les travaux nucléaires prévus sur le site de Flamanville fin 2007.

C'est aussi parce que nous avons la volonté de défendre la démocratie et même de la faire avancer que nous refusons la relance du nucléaire.



Nous avons encore la possibilité d'arrêter la machine

Une décision politique peut toujours être remise en cause.

Avant le début des travaux nucléaires, en 2007, deux échéances se présentent : élections présidentielles et législatives.

Certes, la fonction du Réseau "Sortir du Nucléaire" et celle du collectif régional "Grand Ouest : l'EPR, non merci" n'est pas de faire campagne pour tel ou tel camp, tel ou tel candidat. Ce qui peut nous rassembler : peser pour qu'une alternance soit une vraie alternative énergétique.

Nous devons continuer à démythifier et démystifier l'EPR et le nucléaire en général. Mais il ne suffit pas d'avoir raison et de convaincre pour vaincre.

Nous devons développer nos propres moyens de lutte.

Il n'est plus question, comme dans les années 70, de constituer un groupement foncier agricole et d'occuper le terrain : celui-ci est déjà propriété d'EDF et protégé.

Le point faible du projet ? Les longs couloirs de lignes THT qui lui sont liés. Écartons des solutions dites alternatives comme l'enterrement des lignes ou une ligne maritime, que proposent des riverains ou des associations : elles pourraient laisser entendre que l'EPR est inévitable à Flamanville et que l'on doit se limiter à chercher la moins nuisante et la moins nuisible des solutions pour leur passage.

Depuis de nombreuses années, des études ont démontré les effets des champs électromagnétiques et les risques accrus de modifications comportementales, des troubles immunitaires, des risques de cancers et leucémies (4). A propos de l'élevage et de la production de lait et de viande, continuer de nier les interactions entre les champs électromagnétiques et les mécanismes hypersensibles des êtres vivants est un non-sens scientifique et intellectuel, comme l'ont affirmé les professeurs Santini et Le Ruz lors du colloque organisé le 28 mai 2005 à Saint-Lô par la Confédération paysanne de la Manche et le collectif régional "Grand Ouest".

Le sud de la Manche, la Mayenne et l'Ille-et-Vilaine, pays de bocage, se mettent en mouvement. Vingt-deux associations locales se sont déjà fédérées en Mayenne, créant "Mayenne surVOLTée", qui revendique plus de 1000 adhérents. Une de leurs premières actions : 500 personnes ont envahi la salle de réunion de la CPDP-THT à Laval.

Ces associations deviennent un modèle d'organisation pour les départements voisins. Leur volonté : barrer le passage.

Les champs clos du bocage, bordés de talus et de haies, ne sont pénétrables qu'après enquête de mise en servitude, arrêtés préfectoraux, autorisations de pénétration, présentation de plans. Il existe ainsi des moyens légaux de résistance et aussi des moyens légitimes, non-violents, mais actifs.

Cette résistance de terrain doit s'accompagner de démonstrations de masse. La première : les 15 et 16 avril 2006, à Cherbourg, en Cotentin nucléaire, à 25 km de Flamanville, après la clôture des commissions particulières du débat public et avant les enquêtes publiques. On dit même que la CPDP EPR - Flamanville 3 pourrait rendre sa copie le 18 avril, à quelques jours du 20e anniversaire de Tchernobyl.

Notre responsabilité va bien au-delà du bunker nucléaire du Cotentin, au-delà de nos frontières. Plus nous serons nombreux, plus nous montrerons l'absence de consensus et pèserons sur les choix et décisions de 2007.

Didier Anger

Coordinateur du collectif régional "Grand Ouest : EPR, non merci",

Président du CRILAN de Basse-Normandie,

Administrateur du réseau "Sortir du nucléaire".

(1) Framatome, l'une des entreprises membres du cartel Areva, s'est associée

à l'allemand Siemens.

(2) Propos tenus au ministère de l'Industrie lors d'une rencontre, fin juillet 2004,

lors du jeûne contre la construction de l'EPR.

(3) Voir Flux en Europe.

(4) Etude du British Medical Journal (4 juin 2005).